CSN

Conseil central de la Montérégie

BÂTIR L'AVENIR

9e congrès ■ Du 14 au 17 mai 2019 ■ Valleyfield

BÂTIR L'AVENIR

RAPPORT DE L'EXÉCUTIF

Nous, les syndicalistes dynamiques,

Ensemble pour bâtir l'avenir!

BÂTIR L'AVENIR

Il est normal, avant d'entamer la préparation d'un mandat, de faire le point sur celui qui se termine. Nous avons encore une fois vécu trois années fort bien remplies. Nous avons traversé des périodes difficiles. Mais nous avons aussi connu de beaux moments syndicaux.

élections Québec

Pour la province

Bureaux de votes : **20 944 / 20 944**
Électeurs inscrits : **6 169 772**
Électeurs ayant voté : **4 099 623**
Taux de participation officiel : **66,45 %**
Bulletins valides : **4 033 538 (98,39 %)**
Bulletins rejetés : **66 085 (1,61 %)**

C.A.Q.-É.F.L.	P.L.Q./Q.L.P.	P.Q.	Q.S.
74 personnes candidates	**31** personnes candidates	**10** personnes candidates	**10** personnes candidates
1 509 455 votes	1 001 037 votes	687 995 votes	649 503 votes
37,42 %	**24,82 %**	**17,06 %**	**16,10 %**

Sur le plan politique, nous avons eu droit aux facéties des libéraux au pouvoir qui ont poursuivi et terminé leur mandat comme ils l'avaient commencé : en attaquant le financement des services publics. L'omnipotent Gaétan Barrette a continué une réforme dans le réseau de la santé et des services sociaux qui a mis à mal les services.

Après quelques années de ces politiques d'austérité, on est à même de constater que les conséquences sont terribles sur la qualité des services et sur leur accès. Tout juste avant les élections, tous les critiques ont reconnu les effets désastreux de l'austérité libérale. En éducation, bien que moins évidentes au premier abord, les conséquences des politiques libérales se font elles aussi sentir sur les services. Dans toutes les régions, les écoles crient au secours.

On a encore à l'esprit ce que les libéraux ont dit en début de mandat, à savoir qu'il n'y avait plus d'argent, que le Québec n'avait plus les moyens de se payer des services, justifiant de la sorte un grand nombre de coupures budgétaires. Et qu'avons-nous vu apparaître dans le dernier budget du parti libéral? Des surplus records absolument indécents! Ce qui nous a conduits à vivre une autre période électorale remplie de promesses délirantes. Tout d'un coup, il y en avait de l'argent! Mais nous n'oublierons pas que cet argent était le résultat direct des coupures effectuées au cours des quatre années précédentes.

Du côté des syndicats de la santé, on se souviendra avec douleur de la dernière négociation, suivie du maraudage et du vote d'allégeance qui ont laissé des traces amères en raison de la perte de nombreux membres pour la CSN. Il a fallu organiser les méga-syndicats comptant plusieurs milliers de membres, résultat de la réforme Barrette. Il a surtout fallu faire le nécessaire pour assurer une qualité de vie syndicale. Nous avons des membres présents dans des dizaines de points de services qui forcent la création d'une structure syndicale dont l'objectif consiste à continuer d'assurer des services de qualité tout en restant proche des membres. Nous avons dû subir une négociation des matières locales à un rythme imposé par le législateur sous la menace d'un arbitrage.

Bref, autant de préoccupations et de temps consacrés à appuyer nos syndicats.

Dans le secteur privé, les choses n'étaient pas nécessairement meilleures. Des syndicats ont été aux prises avec les changements des règles commerciales exigés par les États-Unis et leur nouveau président qui, par une campagne de peur et des exigences toutes américaines, a forcé les entreprises à revoir leurs stratégies économiques pour s'adapter. La récente remise en question de la gestion de l'offre dans l'agroalimentaire entraînera, elle aussi, des conséquences que l'on ne peut qu'anticiper. Il s'agit là d'une tuile de plus pour les entreprises et pour les syndicats.

Ce mandat nous a vus mobilisés, organisés, combatifs dans la mesure de nos moyens et sur un grand nombre de fronts. Durant ce mandat, nous avons aussi vu la CSN concentrer ses efforts, depuis le dernier congrès, à l'amélioration de la vie quotidienne de nos syndicats. Ce qu'on a appelé *la vie syndicale*. La CSN est en effet convaincue, et nous aussi, que c'est en se rapprochant des membres que l'on peut renforcer les syndicats. C'est la raison pour laquelle la CSN en a fait une priorité lors du congrès de juin 2017.

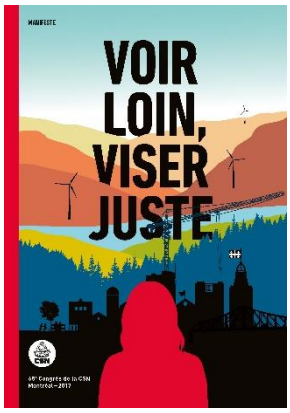

Nous voudrions, à cette étape-ci, partager avec vous quelques réflexions sur notre vie syndicale. Il importe en effet de se rappeler en quoi notre organisation syndicale est une construction absolument originale en Amérique du Nord.

Autonomie

Dès sa fondation, notre mouvement a fait de l'autonomie des syndicats affiliés la pierre d'assise des valeurs qui continuent de marquer la CSN. On a l'habitude de dire que nos syndicats sont propriétaires de leur accréditation, alors que dans d'autres types de structures syndicales, les syndicats ne sont souvent que des locataires, l'accréditation étant détenue par le syndicat national canadien ou international étasunien.

Il faut prendre conscience que cette réalité a des conséquences. Il ne faut pas, non plus, minimiser les exigences qui découlent de cette liberté assumée par les différents paliers de décision de notre mouvement. Pierre Vadeboncoeur, militant syndical à la CSN, décrivait dans un essai comment notre mouvement tire justement sa force dans cette liberté de décision et d'action qui nous caractérise.

Cette vision du syndicalisme, celle d'une autonomie solidaire, se situe bien loin d'un syndicalisme vu comme une simple police d'assurance, utile de temps en temps mais bien tranquille entre les accidents ou les coups durs. Cette vision ajoute un surcroit de responsabilités à tous les paliers de décision de notre mouvement. Les militantes et les militants ont le devoir d'animer, dans leurs syndicats, une vie active, à l'écoute des membres, favorisant la circulation de l'information.

Nous toutes et tous ici présents devons combattre une réalité qu'on rencontre trop souvent alors qu'on se fait dire : *Vous êtes là pour faire la job. Le reste ne nous concerne pas!*

Nous sommes trop souvent confrontés à cet individualisme qui prévaut de plus en plus dans la société et auquel nos membres n'échappent pas.

Les fédérations, elles aussi autonomes dans leurs champs de compétences, doivent veiller à assurer des services de qualité aux syndicats affiliés.

Et nous, dans les conseils centraux, quelles sont les exigences auxquelles il nous faut impérativement répondre? Il faut se souvenir que c'est sur la base des territoires que la CSN a d'abord pris racine au Québec. Nous avons ainsi la responsabilité d'y maintenir une vie syndicale active et solidaire. En Montérégie, le défi est de taille, considérant le fait que nous avons à maintenir la flamme dans six régions distinctes qui ne partagent pas les mêmes réalités politiques ou industrielles. Mais ce n'est pas parce que des difficultés existent qu'il ne faudrait pas continuer à construire cette solidarité qui doit transcender les différences.

La confédération, de son côté, loin d'être tout en haut, se trouve au contraire au centre de toutes ces libertés assumées et partagées. Dans l'histoire de notre mouvement, il y a eu des tentatives de centralisation des pouvoirs. Le mouvement a toujours résisté à s'en prendre à ce qui fait son originalité et qui lui donne sa force d'intervention. C'est dans l'action autonome et solidaire des syndicats, des fédérations et des conseils centraux que la CSN a bâti sa réputation et qu'elle est toujours en mesure de défendre, avec les meilleurs outils, les travailleuses et les travailleurs.

Vous aurez compris que si l'autonomie est une force susceptible de nourrir les solidarités indispensables à une bonne vitalité syndicale, une indépendance vue comme un égoïsme représente tout le contraire. On sait qu'une chaîne n'est pas plus forte que le plus faible de ses maillons. Le chaînon, qui identifie la CSN, représente une image forte qui évoque immédiatement une unité qui se construit dans la solidarité des différences.

L'enchevêtrement de ces maillons qui représentent les syndicats, les fédérations et les conseils centraux évoque une unité, une solidarité qui se construit au quotidien en se serrant les coudes.

De même, est-on suffisamment conscients que la CSN et ses membres comptent sur une équipe de salarié-es, dirigeantes et dirigeants présente dans toutes les régions du Québec. Les débats sont parfois difficiles dans une organisation ouverte et démocratique comme la nôtre. Nous devons, collectivement, nous rallier à la majorité lorsqu'une décision est finalement prise après que les débats ont été tenus.

Droits et devoirs

Il nous faut maintenant aborder un autre sujet qui est intimement lié à nos responsabilités syndicales. Marcel Pepin, qui fut un grand président de la CSN et qui est allé en prison pour défendre des valeurs comme le respect des hommes et des femmes, disait que le syndicalisme n'apportait pas seulement des droits, mais impliquait aussi des devoirs, dont celui de se servir de la force syndicale pour que soient améliorées les conditions de vie de celles et ceux qui ne jouissent pas du bouclier syndical pour les protéger et les faire avancer. On raconte que lors des discussions qui devaient conduire à l'adoption, en juin 1979, de la Loi sur les normes du travail, un haut dirigeant d'une autre organisation syndicale aurait soutenu que si des travailleurs voulaient améliorer leur sort, ils

n'avaient qu'à se syndiquer… Or, on sait bien que pour des milliers de personnes, l'accès à la syndicalisation est tout simplement impossible.
C'est dans cette perspective que nous accordons une grande importance à la mobilisation en cours pour que le salaire minimum soit porté le plus rapidement possible à 15 $ l'heure.

Encore là, les organisations syndicales ont le poids nécessaire pour faire bouger les choses.

Nous vivons dans un monde où tout change. Mais avouez que ces dernières années, tout change… très vite! Comme syndicalistes, comme militantes et militants, il nous faudra prendre notre place dans cette société pour laquelle nous avons de grandes attentes…

Nous prenons donc l'engagement de travailler ensemble, pour

Bâtir l'Avenir!

Enfin, vous le savez, nous avons connu, dans l'équipe, un important roulement de personnel, tant du côté des personnes élues que du côté des personnes salariées : départs à la retraite, maladie, réorganisation et supplantations ont été notre quotidien durant tout le mandat. Difficile, dans les circonstances, de maintenir une stabilité. Nous en avons fait rapport régulièrement aux assemblées générales, le calendrier prévu a donc été bousculé, tout comme le budget du conseil central. Ce sont ces évènements que nous voulons prendre le temps de revoir avec vous.

Ce ne fut pas un mandat facile pour des dirigeantes et des dirigeants qui en étaient, pour la plupart, à leur premier mandat. Pas facile pour une équipe de salarié-es qui a fondu quelque peu elle aussi. Aujourd'hui, l'équipe du conseil central se présente devant vous, fière de ses réalisations et de celles de ses syndicats.

Les choix déchirants du secteur public

Vous en avez tellement entendu parler. Que dire qui n'a pas déjà été dit? Durant les premiers mois du mandat, c'est presque la moitié des membres du conseil central qui étaient appelés à voter pour déterminer qui allait les représenter. Un vote par correspondance en plus! Bref, chaque organisation a tout fait pour montrer ses beaux atours. On ne compte plus le nombre de kiosques d'informations, de rencontres sur les assurances, de comparatifs de services, de dîners causeries. La Montérégie est maintenant divisée en trois. Certains vous diront que nous avons perdu l'Ouest, mais conservé des membres au Centre et à l'Est. Nous, nous retiendrons la quantité d'efforts et de travail fournis par des militantes et militants, des dirigeantes et dirigeants, des salarié-es pour gagner des votes. Nous retiendrons la joie de celles et ceux qui sont restés et, bien sûr, nous avons une pensée émue pour celles et ceux que nous avons perdus. Un tel maraudage fait toujours mal et le gouvernement savait pertinemment ce qu'il faisait en nous forçant à vivre un tel exercice.

Ce fut aussi une année de soutien et de consolidation pour les syndicats qui sont demeurés affiliés à la CSN. Nous sommes sortis du maraudage avec deux très gros syndicats (Est : 5400 membres et Centre : 3900) qui ont des membres disséminés sur l'ensemble de la Montérégie. Sans oublier notre « village gaulois qui résiste à l'envahisseur romain », le petit syndicat de Granby, qui résulte d'une anomalie dans l'organisation de la santé, noyé dans le CISSS de l'ouest. Encore une fois, bravo à toutes celles et tous ceux qui sont passés à travers cette épreuve!

Aussitôt les résultats du vote connus et les syndicats accrédités, une course contre la montre s'est enclenchée. La loi donnait 18 mois aux syndicats pour régler la négociation des 26 matières locales. Les syndicats n'étaient pas encore organisés pour desservir autant de membres sur autant de sites. Il fallait faire signer des cartes, informer les membres et les mobiliser afin de négocier la meilleure entente locale possible, le tout dans les délais, sous menace d'arbitrage obligatoire. Ce n'est pas rien! Nos deux gros syndicats ont réussi à obtenir une bonne entente qui a été soumise au vote des membres, qui les ont largement entérinées. Les Gaulois de Granby, eux, sont encore en train de négocier pour tenter de trouver une entente. Nous leur souhaitons la meilleure des chances!

Le privé se bat lui aussi

Au cours du congrès, nous consacrerons, comme d'habitude, un moment pour revenir sur l'ensemble des syndicats qui ont exercé le plus gros moyen de pression : la grève. Néanmoins, ce mandat a connu des mobilisations qui ne sont pas tellement habituelles et dont nous souhaitons vous entretenir.

Souvenez-vous! Après la négociation du secteur public, plusieurs groupes de syndiqués du privé, comme les CPE, les RSG ou encore les paramédics, ont tenté de négocier eux aussi une convention collective. Traditionnellement, leurs salaires suivent ceux du secteur public, mais pas nécessairement leurs conditions de travail.

Peu de temps après notre congrès de 2016, le syndicat régional des CPE s'est heurté de front à une association patronale qui a décidé de changer les règles du jeu et a refusé de se joindre à une négociation nationale. Un bras de fer s'en est suivi avec le dépôt d'une plainte par l'association patronale pour négociation de mauvaise foi. Déterminés, nous avons contesté ladite plainte et avons eu gain de cause, cependant la négociation était terminée au moment de la décision du juge. Le syndicat, qui tentait de rejoindre les autres CPE au national, s'est retrouvé quelque peu obligé de revoir sa stratégie. Quatre régions sur l'ensemble du Québec ont ainsi été obligées de négocier régionalement l'ensemble de la convention collective. Des actions multiples ont été tenues, comme le piquetage devant des établissements le soir des conseils d'administration, les manifestations régionales lors de conseils fédéraux et bien d'autres.

Toutes ces actions ont culminé par une journée de grève, en appui aux groupes qui négociaient les matières nationales, qu'il a bien fallu « renégocier » par la suite, au plan régional. Que d'efforts! Heureusement, le syndicat se dit fier d'être arrivé à bon port avec la conclusion d'une entente de principe en mai 2018. **Solidarité!**

Des efforts aussi pour le syndicat des paramédics qui étaient, eux, limités dans leurs actions, car soumis à la Loi sur les services essentiels. Peut-être le saviez-vous, mais une décision importante de la Cour suprême, qu'on appelle l'arrêt de la Saskatchewan, a confirmé le côté sacré du droit de grève qui ne peut être altéré n'importe comment, même par un gouvernement et une loi sur les services essentiels. Maintenant, on peut aller au tribunal et négocier ce qui est essentiel. Les syndicats des paramédics de la CSN ont trouvé des manières différentes de faire la grève qui, cette fois, dérange réellement les employeurs. Un travail de titan! Et malgré cela,

comme les services ambulanciers sont quand même vraiment essentiels, leur grève a duré de longs mois en 2017. Ils ont tenu le coup et ont, eux aussi, conclu de bonnes ententes. Ils ont pavé la voie pour les autres syndiqué-es soumis aux services essentiels qui pourront profiter de leur expertise. **Solidarité!**

Le syndicat des centres d'hébergement privés dont les travailleuses et travailleurs des Promenades du Parc du groupe Maurice, tout comme ceux de la Villa Rive-Sud du groupe Chartwell, ont aussi profité de ce travail et fait des grèves qui ont eu un véritable impact afin de trouver un règlement à la hauteur de leurs attentes. **Solidarité!**

Pas de répit non plus pour les gens de la SAQ. On a beaucoup parlé de leur conflit, y compris au dernier « Bye-bye ». Normal, ils menaçaient le ravitaillement en alcool de l'ensemble du Québec! Imaginez le défi : 5500 membres à coordonner dans des actions partout au Québec. Et chez nous, chaque journée de grève, c'étaient plus de 80 succursales qui étaient fermées et environ 900 travailleuses et travailleurs en grève. Toute une organisation! La tournée pour le vote sur l'entente de principe s'est échelonnée sur deux mois. Chaque soir d'assemblée, il a fallu deux heures et demie pour présenter l'ensemble des améliorations et gains. Ils étaient déterminés et peuvent être fiers du combat qu'ils ont mené. L'entente a été entérinée par 93 % des membres. **Solidarité!**

Délocalisations, fermetures, menaces

Un syndicat ne se bat pas seulement lors du renouvellement de sa convention. La situation économique, nous l'avons dit, a été difficile pour beaucoup d'entreprises. Et quand l'entreprise va mal, ce sont celles et ceux qui la font fonctionner qui écopent. Ainsi, le Syndicat des travailleurs de chlorate de Beauharnois (CSN) a dû, malgré l'obtention d'un mandat de grève en assemblée générale, subir des reculs importants sur les avantages sociaux devant la réelle menace de l'employeur de fermer l'usine. Moins de chance pour les travailleuses et travailleurs de EKA qui ont appris la fermeture définitive de leur usine le 31 mars 2018, quelques mois à peine après la négociation difficile de la convention collective. Cette fermeture a provoqué la perte d'une trentaine d'emplois.

Mauvaise nouvelle également pour les travailleurs d'accessoires électriques de La Prairie. Il s'agit d'une usine achetée par le géant *General Electric* qui a décidé unilatéralement de délocaliser la production en Allemagne. L'usine fournissait des produits de qualité à Hydro-Québec. Nous avons accompagné le syndicat dans la recherche d'alliances avec la municipalité de La Prairie, le député du comté et la vice-première ministre pour tenter de convaincre le gouvernement de privilégier les produits du Québec dans les sociétés d'État. En vain, l'entreprise a perdu 80 emplois avec cette fermeture partielle.

Nous pourrions continuer ainsi la liste pendant des heures. Pensons aux gens d'Alstom, à Sorel-Tracy, qui espéraient de gros contrats pour la construction du train de banlieue financé par la Caisse de dépôt. Contrats qui sont partis dans d'autres pays comme l'Inde, où la main-d'œuvre coûte moins cher. Le gouvernement a voulu sauver la mise en leur réservant la construction des boogies des prochaines rames de métro à Montréal. Mais le plus gros des contrats a quitté le pays.

Depuis le début de l'année, nous avons appris la réorganisation des usines de Velan. L'employeur a annoncé qu'il déménagera des machines en Inde, ce qui n'est pas rassurant pour les travailleuses et travailleurs qui restent.

Autre fleuron québécois qui finit de s'effondrer : SICO. Il y a déjà quelques années, la célèbre société de peinture était vendue à des intérêts américains. Cela a entraîné la fermeture de l'usine de peinture de Longueuil, la vente par départements (peinture industrielle, laboratoire de recherche, etc.) et maintenant, c'est au tour de l'usine de Beauport de fermer ses portes (100 personnes), ainsi que l'entrepôt de Saint-Hubert (40 travailleurs qui se retrouvent au chômage). La célèbre enseigne SICO vient d'être enlevée au bord de l'autoroute 20. Il ne reste plus finalement que la toute petite section des travailleuses et travailleurs de bureau, qui viennent de déménager dans un immeuble loué avec un bail à court terme. Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'avenir est gris foncé (#1279). **Solidarité!**

Attaqués de tous bords

Ce mandat a aussi été difficile pour certains de nos syndicats qui se sont retrouvés attaqués par d'autres organisations syndicales.

Souvenez-vous en mai 2016, pendant que nous étions sur place, en congrès au Castel de Granby, l'employeur travaillait avec un avocat réputé antisyndical pour marauder le syndicat de l'hôtel. Le rejet par le Tribunal administratif du travail de la plainte qui avait été déposée par la CSN est venu confirmer la révocation du syndicat occasionnant une perte de près de 80 membres.

En 2018, les TUAC ont maraudé agressivement le Syndicat des travailleuses et travailleurs de PJC entrepôt-CSN à Varennes. Présents devant l'entrepôt durant les 30 jours du maraudage, à tous les changements de quarts de travail, jour/soir/nuit, ils nous ont talonnés sans répit, déposant une requête dans les toutes dernières heures de la période de maraudage. Après analyse du dossier, le Tribunal administratif du travail a confirmé que le syndicat CSN avait maintenu sa majorité. Depuis, nous avons, en inter-équipe, organisé la consolidation du syndicat afin qu'il puisse faire face aux attaques qui ne manqueront pas de se produire à nouveau. **Solidarité camarades!**

Il n'y a pas si longtemps, le syndicat des Métallos, travaillant dans l'ombre depuis un an, s'est attaqué au Syndicat des ouvriers du Fer et Titane - CSN à Sorel-Tracy, un syndicat mythique à la CSN en raison de la place qu'il a occupée depuis ses débuts. Encore une fois, nous avons dû affronter un maraudage agressif et préparé de longue date. Il a fallu contacter chacun des membres afin de bloquer les Métallos. Plusieurs syndicats de la région, ainsi que les différents services de la CSN, ont travaillé en étroite collaboration pour sauver le syndicat. Une démarche de consolidation est actuellement en place afin de remettre le syndicat sur pied. **Solidarité, camarades!**

Durant la même période, le Syndicat des travailleuses et travailleurs de Plastube Inc.-CSN, à Granby, affrontait aussi les TUAC qui ont tenté de le marauder. À la fin du processus, le Tribunal administratif du travail a imposé un vote d'allégeance que nous avons remporté en décembre 2018. **À vous aussi, camarades, Solidarité!**

Difficile aussi de passer sous silence ces employeurs qui ont recours à des avocats rompus aux méthodes les plus efficaces pour se débarrasser des syndicats. Pas de noms dans ce discours, nous ne voulons pas leur faire de publicité. Par contre, il nous faut mentionner l'aventure du Syndicat des travailleuses et travailleurs du groupe Vétéri Médic-CSN. Il s'agit d'un mini-hôpital ouvert 24 heures pour vos animaux de compagnie. Le personnel nous a contacté pour réclamer plus de justice. Après avoir tout tenté pour annuler la requête en accréditation, les négociations ont comme par hasard traîné et, au bout de la première année, des membres du personnel se sont promenées, au vu et au su de tout le monde, pendant les heures de travail, pour faire signer des démissions aux membres du syndicat et ce, *sans que l'employeur ne bronche!* Demande de révocation, assemblées générales, nouvelle campagne de signatures et maintenant, nous avons, au grand désespoir de l'employeur, redéposé une requête pour représenter à nouveau ces travailleuses. Elles auront tout l'appui du conseil central pour, cette fois, arracher leur première convention collective. **Solidarité, mesdames!**

Des alliances naturelles

Vous le savez, la région de Sorel-Tracy est depuis longtemps une région industrielle. Les traces de son passé sont encore très présentes. Aussi, quand la Fondation de l'Hôpital Hôtel-Dieu de Pierre-de Saurel a voulu amasser les fonds nécessaires pour faire l'acquisition d'un bronchoscope afin de mieux faire le suivi des maladies créées par le milieu industriel régional, le ministre Barrette a mis son véto et décidé que la région n'en avait pas besoin puisqu'il y en avait déjà un à Saint-Hyacinthe. C'est alors que tous les acteurs régionaux - citoyens, élus municipaux et provinciaux, syndicats - se sont mobilisés pour le faire reculer. Une marche s'est tenue dans les rues de Sorel-Tracy. Cette mobilisation citoyenne a forcé le ministre Barrette à reculer. L'hôpital a maintenant son appareil et nous sommes fiers de pouvoir dire que nous étions de cette lutte!

La Coalition solidarité Montérégie (CSM), composée de syndicats et d'organisations communautaires, a été créée en pleine période d'austérité libérale. Elle voulait réclamer de meilleurs services publics et une véritable politique d'aide aux plus démunis de la société. Après une période d'hibernation durant le maraudage du secteur public, elle vient de reprendre ses activités en janvier 2019 et s'est agrandie par l'arrivée de groupes en environnement. Nous avons réajusté nos revendications qui sont maintenant dirigées vers le nouveau gouvernement caquiste. Les cinq grandes revendications sont bien sûr la lutte aux changements climatiques, la mise en place d'une assurance médicaments publique, la campagne 5-10-15, le financement adéquat des groupes communautaires et la protection des services publics.

Un autre lieu de rencontre de nos partenaires est le Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT) sur lequel le conseil central occupe deux sièges. Le CRPMT est une table de concertation régionale composée de représentantes et représentants d'entreprises, du monde de l'éducation, d'organisations communautaires et du monde syndical. Différents ministères ainsi que des personnes d'Emploi-Québec y sont aussi représentés.

Cet organisme se réunit six demi-journées par année pour élaborer, entre autres, des plans d'action régionaux liés aux enjeux de main-d'œuvre, d'emploi et aux besoins de formation dans notre région.

Un meilleur appui aux syndicats

Lors du dernier congrès, nous avions adopté des propositions afin d'offrir un meilleur appui aux syndicats de la Montérégie. C'est dans ce cadre que nous avons développé de nouveaux outils électroniques. Ainsi, notre page Facebook est alimentée quotidiennement afin de refléter tout ce qui se passe dans nos régions. Images des actions, des assemblées, évènements importants, tout y est et très facile d'accès. Nous vous invitons à aimer et suivre notre page, afin d'être à l'affût de toutes nos activités!

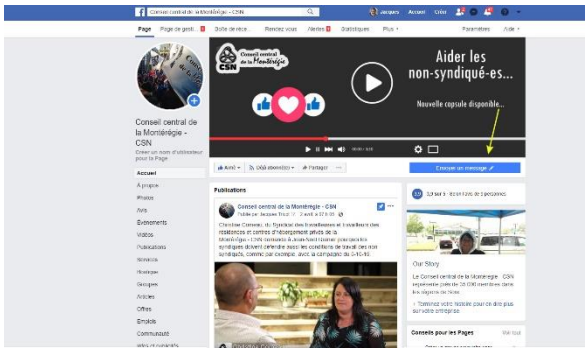

Notre site Web, qui date du mandat précédent, a pris un coup de vieux, car les technologies évoluent très rapidement. C'est pourquoi nous avons entamé une refonte en profondeur dont les résultats devraient être dévoilés prochainement.

Dans la même lignée, tel que demandé lors du congrès de 2016, nous avons tenu une journée thématique et abordé deux sujets : *la force et le pouvoir de la solidarité syndicale* ainsi que *les réseaux sociaux*. À la demande générale, il y aura une suite à ces formations.

Signalons que le conseil central a fait plus de 89 rencontres de soutien aux syndicats en matière de tenue de livres et vérification.

Vous aurez remarqué que nous avons tenté d'améliorer le système de réservation des salles dans nos différents bureaux. Tout peut se faire maintenant par courriel.

Des comités actifs

Nous avons tenu à ce que les membres des comités sentent que leur travail alimente les débats et propositions du conseil central. C'est pourquoi nous avons maintenu la « Journée des Comités » une fois par année. Ces moments de discussion ont ainsi porté sur les sujets de l'heure, comme le plan de travail du mandat, la vie syndicale, le manifeste de la CSN ou encore les structures politiques du conseil central.

Le comité d'action politique a travaillé sur un autre mandat, soit celui de produire des capsules vidéo portant sur différents sujets d'intérêt pour les syndicats. Ces capsules ont été publiées sur notre page Facebook ce printemps et vous les recevrez sur une clé USB au courant de l'été. Elles abordent des sujets importants auxquels vous êtes confrontés quotidiennement et peuvent facilement servir de point de départ pour un débat en assemblée générale. Chacune des capsules a été produite avec un syndicat de chez nous et elle est illustrée avec des images de vos actions. Elles ont eu tellement de succès que la CSN veut les utiliser à son tour!

Le comité travaille également sur la suite de notre brochure *Qu'est-ce que ça donne un syndicat?* avec une ligne du temps en guise de résumé. Nous en sommes à sa deuxième édition et à sa quatrième réimpression. Cette brochure

est aussi utilisée par d'autres organisations du mouvement et lors des sessions de formation.

Chaque année, à l'occasion de la semaine santé-sécurité, le comité SST tente de tenir des kiosques dans différents milieux de travail de la Montérégie. C'est ainsi que nous avons visité le Syndicat national des produits chimiques de Valleyfield (CSN) pour parler de santé psychologique. Au Syndicat des travailleuses et travailleurs du CISSS de la Montérégie-Ouest-CSN, nous avons abordé le retrait préventif de la travailleuse enceinte ainsi que la santé psychologique. Au Syndicat des travailleuses et travailleurs de Graymont (QC) Inc. (CSN), nous avons abordé la loi C21, qui vise l'imputation de la responsabilité lors de négligence en matière de santé et de sécurité au travail. Enfin, avec le Syndicat des paramédics et du préhospitalier de la Montérégie-CSN de Saint-Jean, ce sont les risques biologiques qui ont été abordés.

Le comité de la condition féminine a organisé les traditionnelles soirées du 8 mars, qui commémorent désormais la *Journée internationale des droits des femmes*. En plus, depuis plusieurs années, le conseil central invite les syndicats à participer à la campagne *Oser le donner* qui est une grande collecte de soutien-gorge au profit de la Fondation du cancer du sein du Québec. Durant ce mandat, nous en avons amassé près de 2100. Nous tenons à souligner l'apport des travailleuses et travailleurs de l'Hôpital Pierre-Boucher, site du syndicat CISSS de l'est, qui s'est montré particulièrement actif lors de cette campagne.

Le comité formation, quant à lui, qui regroupe nos formatrices et formateurs de sessions, a rafraîchi le guide du formateur et le cahier du participant de la formation *Délégué syndical*. Nous travaillons à produire des formations sur mesure (délégué-es et information) pour les gros syndicats qui ont plusieurs personnes à former en même temps. Durant le dernier mandat, plusieurs nouvelles formatrices et formateurs ont rejoint nos rangs. Nous les remercions pour leur engagement avec près de 800 participantes et participants, toutes formations confondues.

Le comité des jeunes, pour sa part, a réalisé sept capsules vidéo. Elles ont été produites *par* des jeunes et *pour* les jeunes. Les capsules présentent les avantages de s'impliquer syndicalement. Entre autres sujets abordés : l'implication syndicale, le congé parental, la santé sécurité au travail. Elles seront diffusées cet été.

Vous le savez, l'entraide fait partie intégrante des priorités du conseil central. Elle a été mise en place depuis une dizaine d'années avec le soutien de l'organisme Centraide et l'objectif est de favoriser la création de réseaux d'entraide dans les syndicats. Centraide, qui finançait le projet au départ, a dû diminuer son apport financier et le conseil central a donc décidé de prendre, dans son budget, les fonds pour maintenir l'ensemble du service. Parce que l'entraide, nous y croyons!

Le cahier de formation a été révisé. Utilisé lors de cinq sessions de formation en 2018, ce projet pilote sera soumis pour approbation cette année. En Montérégie, 25 personnes ont reçu cette formation actualisée et trois nouveaux réseaux d'entraide ont vu le jour.

La mise à jour de l'onglet *Entraide* du site web de la CSN a été soulignée par l'impression d'une affiche exposant le lien vers le bottin électronique des ressources. Les « entraidants » ont eu accès à deux sessions de formation en prévention du suicide ainsi qu'à des ateliers portant sur l'accompagnement d'une personne en deuil. Des liens ont été créés avec les milieux universitaires de Québec et de Montréal afin de

participer à de futurs projets de recherche sur l'effet des réseaux d'entraide face à la montée des risques psychosociaux au travail.

Et le comité des structures

Au cours du mandat, le comité exécutif a poursuivi le bilan commencé à l'occasion du 20e anniversaire du conseil central. C'est pourquoi nous avons annoncé, en assemblée générale, la création d'un comité ad hoc, soit le comité des structures, qui a reçu le mandat de dresser un portrait de la situation pour évaluer si des ajustements de structures étaient nécessaires.

Ce comité regroupait une personne en provenance de syndicats de chacune des régions, ainsi que trois membres de l'équipe. Ensemble, ils ont analysé le fonctionnement du conseil central, celui de l'équipe, étudié beaucoup de documents pour finalement émettre un ensemble de constats qui ont été présentés et soumis à l'assemblée générale pour adoption.

Nous vous présenterons, durant ce congrès, les modifications proposées aux statuts et règlements.

Des luttes importantes pour la CSN

De par sa mission, le conseil central s'est engagé dans les campagnes lancées par la CSN. Il s'agit ici de faire vivre ces luttes dans nos régions. *Et des campagnes, il y en a eu quelques-unes… Attachez vos tuques, c'est parti!*

Souvenez-vous de *Ma santé, j'y tiens*. La première année du docteur Barrette comme ministre de la santé était catastrophique. L'arrivée des trois méga CISSS montérégiens, les centralisations Optilab, etc. Des activités de visibilité ont été tenues tout au long de l'été 2016 devant les centres de santé de la Montérégie.

Souvenez-vous également de la campagne contre le projet de loi 110, limitation du pouvoir de négociation. Cette fois, c'est le ministre Coiteux qui avait décidé d'écouter les maires Coderre et Labeaume, qui prétendaient que les syndicats des municipalités étaient trop forts. L'équilibre était soi-disant rompu! Nous avons tenu plusieurs assemblées générales dans les syndicats pour expliquer le projet de loi 110. De même, des mairesses et maires ont été rencontrés afin de connaître leur position relativement à ce projet de loi. Nous avons mené une campagne de signature de cartes postales. Le maire de Sorel-Tracy, Serge Péloquin, a même présenté une résolution adoptée à l'unanimité au conseil de ville afin de s'objecter au projet de loi 110. Après cette sortie médiatique, l'ancien ministre Coiteux a modifié un article de son projet de loi pour le rendre plus restrictif. Encore maintenant, les syndicats des travailleuses et travailleurs municipaux sont pris avec cette loi limitant leur pouvoir de négociation.

Souvenez-vous encore d'*Un réseau qui fait grandir*. Une campagne pour la défense des services de garde et pour le maintien des budgets des CPE, des RSG et des milieux scolaires. Nous avons participé à plusieurs activités. Et maintenant qu'on a changé de gouvernement, on semble changer de plan, mais avec le même effet : le gouvernement vient concurrencer les services offerts par les CPE et les RSG en implantant la maternelle 4 ans! La lutte n'est donc pas terminée!

Souvenez-vous aussi des manifestations organisées autour du 1er mai par une large coalition dont la CSN faisait partie avec d'autres centrales syndicales et des groupes communautaires. Elles portaient principalement sur la campagne dite du 5-10-15 : revendication de connaître son horaire de travail 5 jours à l'avance, d'avoir 10 jours de congé payés pour maladie ou responsabilités familiales et un salaire minimum à 15 $ l'heure. Nous en avons fait le sujet d'un débat lors d'un 5 à 7 du 1er mai sur la Rive-Sud.

Lors d'une autre campagne tenue en 2017, *En route vers le 65e Congrès de la CSN*, nous avons mis en place une tournée de consultation auprès des syndicats sur les sujets à aborder au congrès de la CSN. Nous avons eu une très bonne participation des syndicats montérégiens. Nous avons même organisé une soirée d'information au cours de laquelle les syndicats pouvaient directement remplir le questionnaire.

Par contre, la campagne post-congrès de la CSN, qui portait sur le manifeste *Voir loin, viser juste*, a connu plus de difficultés. Malgré l'intérêt que suscitait le projet auprès des syndicats, qui pouvaient indiquer leurs priorités pour la création d'une plateforme régionale CSN aux élections, nous avons connu une faible participation de la part des syndicats. En dépit des appels et courriels, le conseil central n'a reçu qu'une dizaine de priorités syndicales pour constituer la plateforme régionale. Un seul syndicat a tenu une activité à la suite de la résolution sur la renégociation de l'ALENA.

Au moment des élections québécoises, nous avons tenu six conférences de presse qui ont eu une bonne couverture médiatique dans l'ensemble des régions. Nous avions prévu tenir des assemblées publiques dans les six régions, mais la Loi électorale nous en empêchait.

Enfin, pour donner suite aux décisions du 65e Congrès de la CSN concernant la vie syndicale, le conseil central a organisé une tournée des six régions de son territoire afin d'aller à la rencontre des différents syndicats. Cette tournée a donc permis aux syndicats d'exprimer leurs besoins pour construire une vie syndicale saine. L'ensemble des constats ont été partagés en assemblée générale afin de nous assurer de bien refléter les opinions des syndicats rencontrés.

Ces moments qui jalonnent l'année syndicale

Chaque printemps, le conseil central encourage les syndicats affiliés à participer à la *Bourse Fernand-Jolicoeur*, qui récompense les initiatives de formation en milieu de travail. Le conseil central remet chaque année, par tirage au sort, un montant de 250 $ à l'un des projets soumis. Nous croyons qu'il est important de poursuivre cette tradition et diffuser davantage l'importance de la formation continue en milieu de travail.

Le conseil central a invité les syndicats à tenir une activité, le 28 avril, à l'occasion de la *Journée internationale de commémoration des travailleuses et des travailleurs morts ou blessés au travail*. Nous déplorons deux décès au travail à Sorel-Tracy.

Un accident a eu lieu sur un des quais d'embarquement du traversier de Sorel-Tracy. Normand Gravel est décédé à la suite de cet accident.

Un autre accident s'est produit chez QIT alors qu'un employé d'un sous-contractant est décédé. Cela ne devrait plus arriver! Il nous faut travailler à sensibiliser les employeurs pour que les établissements offrent des milieux de travail plus sécuritaires. Le conseil central met à la disposition des syndicats des budgets pour organiser des activités, mais ils sont malheureusement peu utilisés.

Enfin, le 1er mai demeure, chaque année, un moment incontournable de la vie syndicale. La *Journée internationale des travailleuses et des travailleurs* nous rappelle que des militantes et militants sont morts pour gagner les conditions de travail dont nous bénéficions aujourd'hui. Malgré toute l'énergie et les appuis organisationnels et financiers offerts par le conseil central, peu de syndicats soulignent le 1er mai. Une réflexion doit être engagée afin comprendre pourquoi il y a si peu de participation. Nous ne pouvons pas ignorer cette journée. C'est notre journée, à nous, travailleuses et travailleurs!

La solidarité régionale

Le conseil central consacre beaucoup d'énergie à faire vivre la solidarité régionale. Nous avons mis en place un Fonds régional d'appui aux luttes qui aide les syndicats confrontés à des conflits de travail. Pour alimenter le Fonds, nous organisons, en juin de chaque année, un tournoi de golf. En novembre, nous mettons en vente des billets pour les « paniers de Noël ». Les syndicats sont ainsi invités à vendre ces billets qui donnent accès à trois tirages en argent : 250 $, 500 $ et 1 000 $. Ces activités permettent de remettre aux syndicats en conflit un peu d'argent afin qu'ils puissent tenir LA minute de plus et obtenir une convention collective satisfaisante.

Le conseil central a aussi toujours été un pilier de la campagne du *Camp Vol d'été Leucan-CSN*. La campagne existe depuis 1985 et se finance par des tirages, activités *Défi tête rasée*, tournois de golf et autres. Depuis longtemps, la CSN a varié les moyens pour récolter l'argent nécessaire pour tenir le camp durant deux semaines de l'été. Souvenez-vous des t-shirts, des aimants ou encore de la vente de billets de tirage. Depuis 2018, une nouvelle formule a été instaurée. En effet, les syndicats ont adopté une proposition de donner un dollar par membre, par solidarité pour la cause.

Parlant de solidarité, il faut signaler l'initiative de syndicats montérégiens, une fois de retour au travail qui, après avoir vécu un conflit difficile, ont décidé de demander à leurs membres de prélever une cotisation supplémentaire de solidarité envoyée aux syndicats qui vivent à leur tour des conflits. **Chapeau à vous et Solidarité!**

Syndiquer pour être plus forts

On ne peut pas, au moment de dresser un bilan de tout ce qu'ont vécu nos syndicats, ne pas parler des travailleuses et travailleurs qui ont décidé de joindre les rangs de la CSN. Parce que même si nous avons vécu un immense maraudage dans le réseau de la santé, nous pouvons souhaiter la bienvenue à toute une série de nouveaux membres, des personnes qui ont évalué qu'elles ont plus de chances d'améliorer leurs conditions de travail en se syndiquant à la CSN.

Bienvenue à vous toutes et tous**.** Vous êtes ici chez vous. Durant le congrès, l'équipe de la syndicalisation viendra vous parler de son travail. Sachez que c'est vous, quand vous parlez de votre expérience de syndiqués, qui pouvez donner envie à d'autres d'emboîter le pas et de faire la démarche de syndicalisation. On compte sur vous pour devenir nos meilleurs ambassadeurs auprès d'eux!

Afin d'améliorer encore davantage l'arrivée des nouveaux syndicats, le conseil central a apporté quelques aménagements à la pochette de bienvenue, qui est remise aux nouveaux syndicats. Nous espérons que ce sera un outil qui leur permettra de partir du bon pied.

Le 13 mars 2018 s'est tenue la première assemblée du syndicat de Burger King de Granby. Il s'agit du premier syndicat à intégrer le Syndicat des employés de la Restauration (SER) de la Fédération du commerce. Il s'agit d'une nouvelle forme de syndicalisation dans laquelle nous fondons beaucoup d'espoir. Le syndicat était en conciliation et après six séances de négociation, il n'y avait toujours pas de résultats positifs pour les travailleuses et travailleurs. Quelques semaines plus tard, nous apprenions que Burger King avait décidé de fermer boutique. Ces syndiqués méritent notre respect et notre solidarité. Le milieu de la restauration est dur pour les travailleuses et travailleurs, mais c'est ensemble que nous arriverons à améliorer leurs conditions de travail.

Si l'ouverture du Canada à la légalisation du pot à fait grand bruit, ce fût aussi l'occasion pour la CSN et le syndicat de la SAQ (SEMBSAQ) de travailler fort pour regrouper et défendre l'ensemble des travailleuses et travailleurs de la nouvelle Société québécoise du cannabis (SQDC), société gérée par la SAQ. Très tôt, l'ensemble du mouvement s'est attelé afin de syndiquer ces nouveaux travailleuses et travailleurs qui ne doivent pas être les enfants pauvres de la SAQ. Le manque de produits a entraîné une désorganisation dans l'ouverture des succursales, dont quelques-unes sont déjà accréditées à la CSN. Le travail continue au fur et à mesure de l'ouverture de nouvelles succursales.

Les services CSN dans nos bureaux

Il nous faut aussi dire un mot sur tous ces gens que nous côtoyons dans nos bureaux à tous les jours. Peut-être ne le savez-vous pas, mais le module Défense des accidenté-es du travail occupe des bureaux à Brossard. Ce sont trois personnes qui sont à votre service et qui vous épaulent pour défendre vos membres victimes d'accident de travail.

Bien sûr, de nombreuses employées de bureau et conseillères et conseillers syndicaux de fédérations ont aussi leurs bureaux dans nos locaux, qu'ils soient de la FSSS à Brossard, de la FC à Saint-Hyacinthe ou encore de la FIM à Sorel-Tracy, autant de services proches de vous. Et vous le savez, nous travaillons activement à convaincre les autres fédérations de la CSN des bienfaits de notre belle région!

Du pain sur la planche

Comme vous avez pu le constater au rappel de toutes ces activités, nous n'avons pas chômé au cours des trois dernières années. Comme indiqué au début de ce rapport, ce furent des années difficiles que nous avons heureusement traversées grâce à des débats démocratiques et à une solidarité à toute épreuve.

Les années qui viennent ne seront sûrement pas non plus un long fleuve tranquille, mais nous croyons sincèrement que nous avons la meilleure équipe pour faire face à toutes les éventualités. La CSN, qui célèbrera ses 100 ans en 2021, possède une histoire jalonnée de moments où le courage, l'audace, la solidarité et l'engagement ont permis à notre mouvement de sortir, non pas affaibli des épreuves rencontrées, mais singulièrement renforcé.

Au nom du comité exécutif et en mon nom personnel, je nous souhaite que ces journées de congrès soient l'occasion d'un ressourcement collectif de nature à solidifier nos liens afin que nos membres, les personnes les plus importantes dans notre organisation, puissent bénéficier de tous les moyens que nous continuerons de mettre à leur disposition.

CSN

Camarades, nous sommes
ENSEMBLE POUR BÂTIR L'AVENIR!

BÂTIR L'AVENIR

Bonnes délibérations! Bon congrès!

Crédit Photos (P) :
P1, P11 : copies d'écran Internet
P2 : caricature du Journal de Québec
P3, P13, P14, P17 : logos CSN
P4, P7, P8, P9, P11, P12, P15, P18, P19 : Photos CCM et militantes
P5, P10, P16 : Photos Michel Giroux

ANNEXE I

Membres de l'exécutif sortant

Présidente : Annette Herbeuval

Secrétaire-trésorier : Louis-André Boulay

Vice-présidente région Rive-Sud : Hélène Côté

Vice-président région Saint-Hyacinthe : Michel Daigle

Vice-président région Sorel-Tracy : Éric Lalancette

Vice-président région Granby : François Guillette

Vice-président région Saint-Jean-sur-Richelieu : Jacques Lanciault

Vice-présidente région Suroît : Nancy Laplante

Démissions en cours de mandat

Steve Carter, vice-président région Granby (raisons personnelles)

Stéphanie Bougie, vice-présidente région Suroît (vote allégeance)

ANNEXE II

EN 2016, NOUS AVIONS 35 625 MEMBRES RÉPARTIS DANS 216 SYNDICATS.
EN 2018, NOUS AVONS 32 926 MEMBRES RÉPARTIS DANS 206 SYNDICATS.

NOUVEAUX SYNDICATS

- ✓ Syndicat des travailleuses et travailleurs des non-assujettis – CSN
  - Section PNR Railworks
  - Section Rail Cantech
- ✓ Syndicat des employés de la Caisse d'économie Marie-Victorin (CSN)
- ✓ Syndicat des travailleuses et travailleurs des marinas de Sorel – CSN
- ✓ Syndicat des travailleuses et travailleurs du Groupe Vétéri Médic – CSN
- ✓ Syndicat des travailleuses et travailleurs en petite enfance de la Montérégie – CSN
  - Section CPE aux Quatre soleils
- ✓ Syndicat national catholique des employés des institutions religieuses de St-Hyacinthe Inc. (CSN)
  - Section Pavillon Notre-Dame de Saint-Hyacinthe
  - Section Infirmières auxiliaires des Sœurs de la Présentation de Marie
- ✓ Syndicat des travailleuses et travailleurs des résidences et centres d'hébergement de la Montérégie – CSN
  - Section Résidence Bourg-Joli
  - Section Résidences Richeloises
  - Section Coop Beauharnois
  - Section Infirmières auxiliaires du Bellagio
- ✓ Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ressource le Tournant – CSN
- ✓ Syndicat des responsables en service de garde du BC Vos Tout-Petits-CSN
- ✓ Syndicat des travailleuses et travailleurs de Vacuum national Sorel-CSN
- ✓ Syndicat des travailleuses et travailleurs des Autobus Chambly – CSN
- ✓ Syndicat des travailleuses et travailleurs des Autobus La Prairie – CSN
- ✓ Syndicat des travailleuses et travailleurs du Complexe aquatique de Varennes – CSN
- ✓ Syndicat des travailleuses et travailleurs du transport urbain de Granby – CSN
- ✓ Syndicat des employées et employés de l'APPQ – CSN
- ✓ Syndicat des travailleuses et travailleurs de Oldcastle Solutions Enclosure – CSN
- ✓ Syndicat des travailleuses et travailleurs de Bousquet technologies – CSN

RÉVOCATION | DÉSAFFILIATION

- ✓ Syndicat national des employés de bureau d'Agropur (CSN)
- ✓ Syndicat des salariés du Castel de l'Estrie (CSN)
- ✓ Syndicat des travailleuses et travailleurs du Marché d'alimentation Saint-Constant (CSN)
- ✓ Syndicat des travailleuses et travailleurs de Tapis IBE – CSN
- ✓ Syndicat des travailleuses et travailleurs des Couche-Tard de la Montérégie – CSN
    - Section St-Hubert
- ✓ Syndicat des travailleuses et travailleurs des comités chômage de la Montérégie (CSN)
- ✓ Syndicat des travailleuses et travailleurs en petite enfance de la Montérégie – CSN
    - Section CPE Les Amis Gators
    - Section CPE Carrefour des chanterelles
    - Section Garderie les P'tites bretelles
    - Section P'tites bretelles 2
    - Section Garderie des P'tits trésors
- ✓ Syndicat des travailleuses et travailleurs des résidences et centres d'hébergement de la Montérégie – CSN
    - Section Centre Victor-Léger/Résidences Quatre-saisons
- ✓ Syndicat des paramédics et du préhospitalier de la Montérégie – CSN
    - Section Dessercom – St-Hyacinthe
- ✓ Syndicat des Cols blancs de la Ville de Chambly (CSN)
- ✓ Syndicat des employés de garage des comtés Richelieu Verchères Yamaska (CSN)
    - Section Albi Kia Sorel-Tracy
- ✓ Syndicat des travailleuses et travailleurs de Ryerson Canada – CSN

FERMETURE

- ✓ Syndicat des travailleuses et travailleurs de Eka – CSN

LOI 10 (PERTES)

- ✓ Syndicat des travailleuses et travailleurs du Centre jeunesse de la Montérégie – CSN
  - Section catégorie 1 – Soins infirmiers t cardio respiratoires
  - Section catégorie 4 – Techniciens et professionnels
- ✓ Syndicat des infirmières et infirmiers du Virage – CSN
- ✓ Syndicat des travailleuses et travailleurs en réadaptation de la Montérégie-Ouest – CSN
  - Section catégorie 1 - Soins infirmiers t cardio respiratoires
  - Section catégorie 2 – Paratechniques, services auxiliaires et métiers
  - Section catégorie 4 - Techniciens et professionnels
- ✓ Syndicat des employées et employés du Centre Montérégien de réadaptation (CSN)
  - Section catégorie 2 – Paratechniques, services auxiliaires et métiers
  - Section catégorie 3 – Personnel de bureau
  - Section catégorie 4 - Techniciens et professionnels
- ✓ Syndicat des travailleuses et travailleurs du CSSS de la Haute-Yamaska – CSN
  - Section catégorie 2 – Paratechniques, services auxiliaires et métiers
- ✓ Syndicat des travailleuses et travailleurs du CSSS de Vaudreuil-Soulanges – CSN
  - Section catégorie 3 - Personnel de bureau
  - Section catégorie 4 - Techniciens et professionnels
- ✓ Syndicat des travailleuses et travailleurs du Réseau du Suroît – CSN
  - Section catégorie 2 – Paratechniques, services auxiliaires et métiers
  - Section catégorie 3 – Personnel de bureau
- ✓ Syndicat des techniciens et professionnels du CSSS Richelieu-Yamaska (CSN)
- ✓ Syndicat des techniciens-nes et des professionnels-les de la santé et des services sociaux du Québec S.T.E.P.S.S.S.Q. (FP-CSN)
  - Section Virage Centre Montérégien de réadaptation
  - Section Agence de développement des réseaux locaux de SSS de la Montérégie